

LES INTERSECTIONS

Co-construire : le spectacle vivant et les autres services de proximité

LES TEMPORALITÉS... DANS LE SPECTACLE VIVANT

Je suis acteur dans le secteur médico- social, que dois-je savoir ?

À QUELS MOMENTS VA-T-ON VOIR DES SPECTACLES ?

C'est souvent le soir, à partir de 19h ou 20h.

C'est parfois ce que l'on appelle dans le théâtre une programmation en matinée, c'est-à-dire durant l'après-midi.

C'est parfois en semaine (mardi, mercredi, jeudi) mais souvent en fin de semaine et durant les WE.

Le spectacle vivant est saisonnier.

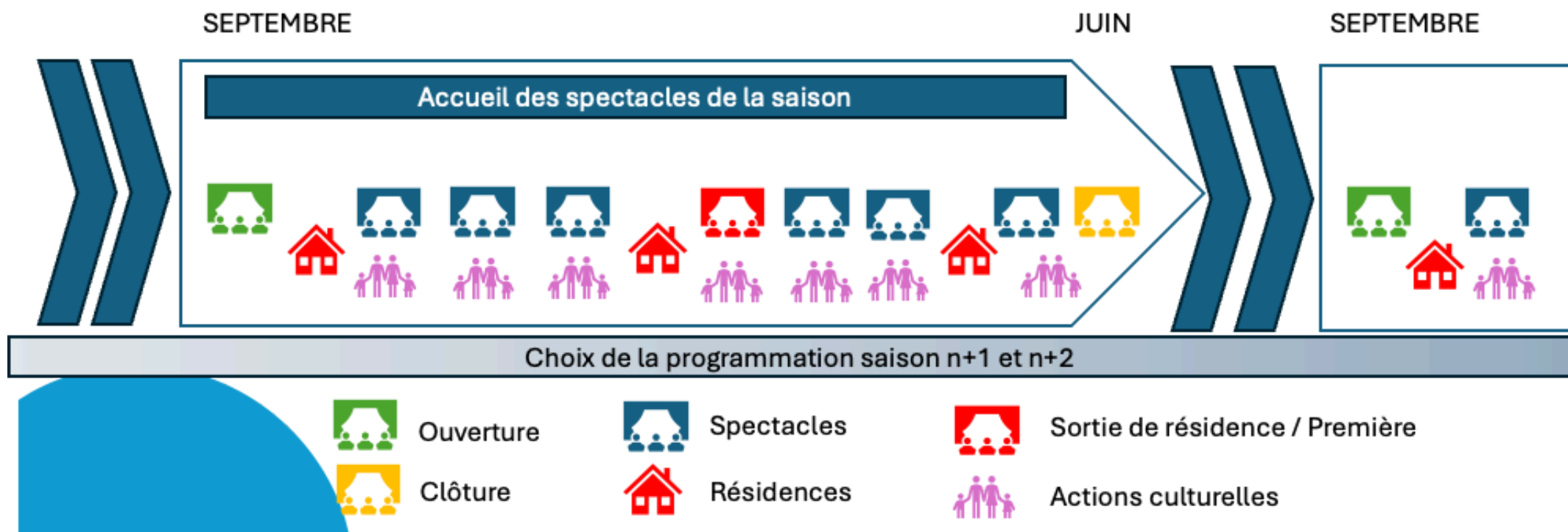
Les lieux de diffusion proposent généralement une offre de spectacles de septembre à juin. L'activité d'un lieu de diffusion est donc rythmée selon cette saisonnalité.

Afin d'illustrer ce que peut recouvrir l'activité d'un lieu, vous trouverez à la page suivante un schéma présentant la temporalité du spectacle vivant.

Celui-ci n'a pas vocation à s'appliquer à l'ensemble des structures, mais il permet de mettre en lumière les différentes activités qui composent un lieu de diffusion.

Les temporalités dans le spectacle vivant

Un lieu accueillant des spectacles



LA SAISON

Les théâtres, salles de concerts et autres salles accueillant des spectacles régulièrement fonctionnent en saison.

Cette saison va généralement de **septembre** à **juin**.

Durant cette période, le lieu a pour principale activité d'accueillir des spectacles et du public.



Cela m'est utile pour...

Au regard de cette information vous pouvez déjà comparer le rythme saisonnier des lieux programmant des spectacles avec le rythme d'activité de votre propre structure.

Est-ce en dissonance ?

Est-ce en écho ?

C'est déjà une première étape pour vous de commencer à mesurer les possibilités de coopération avec une structure programmant des spectacles.

OUVERTURE ET CLÔTURE DE SAISON

Il y a généralement, en septembre ou en octobre un premier rendez-vous avec le public : l'ouverture de saison. 

L'ouverture de saison est un rendez-vous important pour l'équipe du théâtre qui va présenter au public l'ensemble des spectacles et autres événements qui ponctueront l'année.

Et un second rendez-vous généralement en juin pour la clôture de saison. 

Ce rendez-vous est un rendez-vous qui permet de clore la saison autour d'un spectacle et d'un moment convivial mais aussi de commencer à parler de la prochaine saison.



Cela m'est utile pour...

Les temps d'ouverture et de clôture de saison sont des occasions chaleureuses et conviviales pour :

- Découvrir la programmation des spectacles, les artistes en résidence, ainsi que les projets d'actions culturelles proposés ;
- Faire connaissance avec l'équipe du lieu et engager un premier échange.

LA PROGRAMMATION

Durant la saison, plusieurs spectacles seront accueillis par le lieu.

L'ensemble de ces spectacles constitue ce que l'on appelle la programmation du lieu.

Cette programmation incombe généralement à la direction du lieu qui va effectuer un travail de repérage et de négociation à moyen et long terme.

Généralement, la construction d'une programmation se pense et se construit pour les 2 saisons qui suivent.



Cela m'est utile pour...

Si vous portez un projet artistique ou souhaitez collaborer avec un théâtre, il est essentiel de contacter l'équipe le plus tôt possible.

En effet, si votre demande concerne l'année en cours, il est fort probable que le planning soit déjà complet et que le théâtre ne puisse y répondre favorablement.

Même en prenant contact en septembre pour un projet prévu à la rentrée suivante, il se peut que la programmation soit déjà bien avancée.

En résumé, plus vous anticipez votre démarche, plus vous augmentez les chances que votre projet puisse être intégré dans le calendrier du théâtre.



LES RÉSIDENCES ARTISTIQUES

En-dehors des dates de spectacle, le lieu va accueillir des équipes artistiques afin de leur faire bénéficier d'un espace et de temps dédiés au développement de leur projet artistique.

C'est ce que l'on appelle une résidence artistique.

Celle-ci va inclure la mise à disposition par le lieu d'espaces de travail, de moyens techniques, financiers et humains.

Il peut également y avoir un accompagnement artistique et administratif de la part du lieu.

La résidence artistique peut donner lieu à une présentation intermédiaire, non définitive, d'un projet artistique en cours de création : C'est l'étape de travail.

LES RÉSIDENCES ARTISTIQUES (SUITE...)

La résidence artistique, lorsqu'elle arrive à son terme, peut donner lieu à une sortie de résidence; moment privilégié où l'équipe artistique peut confronter pour la première fois le résultat de son travail à un public.

 Lorsque le travail effectué par l'équipe artistique est abouti, la fin de résidence peut également donner lieu à une présentation en public que l'on appelle Première représentation. C'est le début de la vie publique du spectacle qui peut être suivie d'une tournée.



Cela m'est utile pour...

Un théâtre reste actif même lorsqu'il est fermé au public.

Si vous souhaitez mener un projet artistique dans votre établissement, pensez à collaborer avec l'équipe artistique en résidence.

Contactez l'équipe du théâtre, qui pourra faire le lien avec les artistes et éventuellement accompagner l'accueil du projet.

Repères : adressez-vous aux responsables des publics, de la médiation ou de l'action culturelle.

ACTION CULTURELLE

L'action culturelle dans un lieu de spectacle en France désigne l'ensemble des initiatives mises en place pour rapprocher les publics de la création artistique et favoriser l'accès à la culture.

L'action culturelle se retrouve sous plusieurs appellations :

- **Médiation culturelle** : Faciliter la compréhension des œuvres et des spectacles en proposant des rencontres avec les artistes, des conférences, ou des visites guidées.
- **Éducation artistique et culturelle (EAC)** : Travailler avec les écoles, collèges et lycées pour organiser des ateliers, des résidences d'artistes, ou des projets participatifs.
- **Accessibilité** : Développer des dispositifs adaptés aux publics en situation de handicap, aux personnes âgées ou aux habitants de quartiers éloignés des lieux culturels.
- **Participation du public** : Encourager les spectateurs à devenir acteurs de la vie culturelle à travers des ateliers de pratique artistique, des débats, ou des expériences immersives.
- **Développement des publics** : Attirer de nouveaux spectateurs en diversifiant l'offre et en mettant en place des actions spécifiques (tarification adaptée, partenariats avec des associations, interventions hors les murs).

ACTION CULTURELLE

L'action culturelle dans un lieu de spectacle en France désigne l'ensemble des initiatives mises en place pour rapprocher les publics de la création artistique et favoriser l'accès à la culture.

L'action culturelle se retrouve sous plusieurs appellations :

- **Médiation culturelle** : Faciliter la compréhension des œuvres et des spectacles en proposant des rencontres avec les artistes, des conférences, ou des visites guidées.
- **Éducation artistique et culturelle (EAC)** : Travailler avec les écoles, collèges et lycées pour organiser des ateliers, des résidences d'artistes, ou des projets participatifs.
- **Accessibilité** : Développer des dispositifs adaptés aux publics en situation de handicap, aux personnes âgées ou aux habitants de quartiers éloignés des lieux culturels.
- **Participation du public** : Encourager les spectateurs à devenir acteurs de la vie culturelle à travers des ateliers de pratique artistique, des débats, ou des expériences immersives.
- **Développement des publics** : Attirer de nouveaux spectateurs en diversifiant l'offre et en mettant en place des actions spécifiques (tarification adaptée, partenariats avec des associations, interventions hors les murs).



Cela m'est utile pour...

Les théâtres, salles de concerts et autres lieux de spectacle qui reçoivent des subventions publiques ont des missions de service public. Ces structures ont donc pour mission de sensibiliser, d'éduquer et d'impliquer divers publics, notamment ceux qui sont éloignés de l'offre culturelle (jeunes, scolaires, publics en situation de handicap, publics éloignés géographiquement ou socialement, etc.).

LA TEMPORALITÉ LORS DE LA CRÉATION D'UN SPECTACLE :

Le montage d'un spectacle vivant est un processus complexe qui varie selon les esthétiques, les répertoires, la taille et les moyens du projet artistique, les partenaires impliqués, les réseaux de diffusion, la durée d'exploitation, les technologies, les territoires...

Chaque création est unique et originale. Certains spectacles se montent en quelques semaines tandis que d'autres nécessitent des années de préparation.

Ce que l'on peut retenir c'est qu'il existe 3 grandes étapes que l'on retrouve généralement lors de la création d'un spectacle :

CONCEPTION / PRODUCTION / DIFFUSION

CONCEPTION

C'est l'étape où le responsable artistique va expliciter ce qui le pousse à vouloir créer ce spectacle : Quelle est l'origine du projet ? Que souhaite-t-il transmettre avec cette création ? Que va-t-il apporter ? A qui ? Pourquoi ? Comment ?

C'est également à cette étape que le responsable artistique va déterminer des objectifs autres qu'artistique et aborder des problématiques d'ordre philosophique, sociale ou environnementale. Exemples :

- Accès et participation à une création par des publics éloignés;
- Animer un territoire, une ville;
- Revaloriser un territoire...



Cela m'est utile pour...

Durant cette étape de création, le responsable artistique peut avoir besoin d'être nourri dans ses réflexions. Il peut avoir besoin de visiter votre lieu, de rencontrer l'équipe professionnelle et de rencontrer vos usagers. C'est une étape importante pour le responsable artistique où vous pouvez jouer un rôle aidant dans son travail de conception.

CONCEPTION (suite)

Durant cette étape, le responsable artistique, en lien avec le.la chargé.e de production, va commencé à élaborer le budget de production.

Celui-ci tiendra compte des différents postes de dépenses projetés :

- nombre de personnes au plateau (artistes et techniciens);
- déplacements et hébergements éventuels,
- location de matériels,
- fabrication de décors,
- ...

Ce budget mettra en face de chaque poste de dépense, les sources de financements acquis ou projetés (fonds propres, coproduction, subvention suite à appel à projet, mécénat...).

C'est également à cette étape que le responsable artistique et le.la chargé.e de production vont rechercher de nouveaux partenariats auprès de structures qui seraient intéressées par le projet.



Cela m'est utile pour...

Dans le cadre d'un travail de coopération, il est important que les partenaires soient d'accord sur l'ensemble des axes du projets avant de se lancer dans la production.

- Sommes-nous d'accord sur les objectifs ?
- Sommes-nous d'accord sur les modalités de travail ?
- Les lieux de travail sont-ils validés ensemble ?
- Les coûts relevés du projet sont-ils clairement identifiés par chaque partie ?
- Les engagements de chacun sont-ils clairement définis ?

PRODUCTION - CRÉATION

C'est l'étape où l'équipe artistique se met au travail pour réaliser le spectacle suivant un calendrier déterminé.

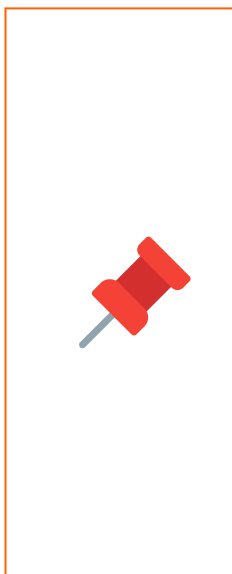
C'est la mise en place des temps de répétition voir d'ateliers.

Cette période de travail peut donner lieu à des temps d'accueil en résidence dans des lieux de diffusion (théâtre, salle de concerts...).

Ces temps de résidences peuvent donner lieu à des temps de présentation devant un public d'étapes de travail ou de sortie de résidence.

La durée de production est très variable selon le projet de départ et les partenariats qui sont venus se greffer au projet.

Cela peut durer quelques semaines comme plusieurs mois.



Recommandation...

Il est recommandé qu'il y ait un.e "réfèrent artistique" désigné au sein du service engagé dans le projet qui pourra :

- Assurer le lien entre votre structure et l'équipe artistique
- Veiller à la cohérence entre le calendrier proposé par l'équipe artistique et celui de votre lieu,
- Accompagner l'équipe artistique lors des ateliers avec les usagers de votre établissement,
- Informer l'équipe artistique sur les besoins et rythmes des personnes en situation de handicap.

DIFFUSION – TOURNÉE

C'est l'étape d'exploitation du spectacle dans un ou plusieurs lieux.

C'est l'étape où entre en action le.la chargé.e de diffusion qui va communiquer auprès de plusieurs responsables de programmation de lieux et/ou de festival.

Le.la chargé.e de diffusion pourra, entre autre, s'appuyer sur la date de première représentation et y inviter les programmeurs et programmatrices.